

----- Message transféré -----

**Sujet :** [INTERNET] Non à la carrière de l'Orchère

**Date :** Fri, 15 Oct 2021 19:05:46 +0000 (UTC)

**De :**

**Pour :** pref-enqpub-orcheremeac@maine-et-loire.gouv.fr <pref-enqpub-orcheremeac@maine-et-loire.gouv.fr>

Madame, Monsieur,

J'habite à Chaudefonds-sur-Layon depuis 7 ans. Je me suis informée des dangers et impacts que l'exploitation de la carrière de l'Orchère peut provoquer. Force est de constater que ce projet ne doit pas se réaliser. Voici les points litigieux où il convient de trancher sans appel :

1- Conseils municipaux et citoyens se montrent défavorables. Ce seul fait devrait à lui seul suffir à remercier la MEAC. Vous êtes aujourd'hui représentant de notre démocratie. Votre éthique doit s'exprimer. S'opposer à la voix du citoyen reviendrait à bafouer les valeurs de la démocratie. Une enquête a été menée, les voix se sont manifestées. Il n'est pas d'autre issue démocratique que celle de suivre la position des habitants qui se sentent concernés.

En effet, au nom de quoi chercher à contourner ce constat pour laisser libre champ à la MEAC ? Cette position mettrait en exergue l'inefficacité d'une enquête publique biaisée, qui n'aurait su écouter le citoyen, voire même qui se serait laissée acheter par la surpuissance d'un exploitant. Certes, vous comme nous, nous jouons David contre Goliath. Il n'en reste pas moins qu'au final, un avis favorable – quel qu'en soient les réserves – s'opposerait à la voix du peuple. Je croise les doigts pour qu'aucune de vos réserves ne viennent remettre en question ce fait incontestable : les habitants concernés sont opposés à ce projet. Un avis défavorable s'impose.

2- Deuxièmement, le projet MEAC vise à servir une clientèle étrangère. On est loin des stratégies 'circuit-court' qui visent à réduire l'empreinte carbone. Que la MEAC exerce son activité avec un bilan carbone neutre.

3- L'analyse des autorisations données ici et là en faveur de la MEAC méritent contre-expertise. Par exemple, c'est le cas des problèmes de circulation des camions sur la D17. Un simple rapport d'huissier suffit à constater la dangerosité de laisser les camions circuler fréquemment sur cette voie.

4- Un autre circuit est envisagé jusqu'à Erbray ? Les habitants riverains ont-ils été informés, se sont-ils exprimés sur ce point ? Non ? Alors dans ce cas, il convient de le faire.

5- Un comité indépendant de surveillance des engagements de la MEAC est-il envisagé ? Au moindre manquement de ses engagements, la sanction est-elle une fermeture immédiate ? Là aussi, un simple avis d'huissier saura apprécier le 1<sup>er</sup> camion qui ne portera pas de bâche pour retenir la poussière tout au long de son trajet. Et on en voit tous les jours...

6- Notre territoire est miné, c'est l'histoire de notre terroir. Nous sommes en zone sismique. Les galeries souterraines sont nombreuses. L'exploitation de la carrière de l'Orchère représente un risque pour la stabilité du sol où sont construites nos maisons. Les fissures, les micro-tremblements de terre comme à Vihiers en 2020 risquent d'apparaître.

7- Enfin, la guerre de l'eau a déjà commencé. Comment peut-on défendre un projet qui pompe autant nos nappes phréatiques. Lors de sa première exploitation, notre puits s'est vidé

dangereusement. Allons-nous prendre le risque de massacrer nos nappes phréatiques ? Comme aux enfants, il convient d'interdire à la MEAC de gaspiller l'eau de la terre. Si la MEAC pompe, elle n'est pas en mesure de remettre en place l'eau pompée. Elle compte sur la nature pour réparer. Cette réflexion ne peut pas se tenir. Dans ce sens c'est une évidence que la source de la Madeleine ne doit pas être impactée. C'est notre patrimoine, il convient de nous le restituer en l'état dans lequel nous l'avons reçu. « Nous n'héritons pas de la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants », la MEAC devrait porter l'exemplarité puisqu'elle s'enrichit en puisant des ressources publiques.

8- Respect de l'environnement, nuisances, manque de pertinence économique, manque d'écoute à l'égard des habitants concernés... tout laisse à croire que la MEAC néglige la position du peuple. Quelles réserves pourraient nous faire accepter ce comportement éloigné des valeurs du monde de demain ? Plutôt que d'imaginer des réserves, il faut savoir dire non.

C'est ce que nous attendons de votre rapport d'enquête.

Je suis personnellement joignable au 06 61 38 17 80, j'ai l'espoir de voir le système qui vous emploie conserver son libre-arbitre face aux arguments et promesses de la MEAC.

Bien cordialement